

Référentiel de compétences et d'évaluation – Certification/habilitation enregistrées aux répertoires spécifiques

Examineur de vol avion FE(A), hélicoptère FE(H) ou dirigeable FE(As)

REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Évaluer les compétences des élèves-pilotes ou des pilotes candidats à une licence de pilote ainsi qu'à certaines qualifications associées..	<p>Evaluation pratique sous forme d'un contrôle de compétences ou une évaluation de compétences d'un élève pilote ou d'un pilote candidat à une qualification (« le candidat »), dans le rôle d'examineur pour lequel le postulant à la certification d'examineur souhaite obtenir des privilèges.</p> <p>Cette évaluation inclut :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la séance d'information (briefing), - la conduite de l'examen pratique, du contrôle de compétences ou de l'évaluation de compétences, ainsi que l'évaluation du candidat, - le contrôle ou l'évaluation, le débriefing et l'enregistrement des données dans la documentation. 	<p>Le briefing inclut les items suivants : objectifs du vol, vérification des licences le cas échéant, possibilité pour le candidat de poser des questions, procédures opérationnelles à suivre, météo, capacité opérationnelle du candidat et de l'examineur-postulant, identification des objectifs par le candidat, hypothèses de météo simulée, utilisation d'écrans (si applicable), contenu des exercices à réaliser, paramètres de vitesse et de manipulation convenus, utilisation de radiotéléphonie, rôles respectifs du candidat et de l'examineur (par ex. en cas d'urgence), procédures administratives (par ex. dépôt de plan de vol) ;</p> <p>L'examineur-postulant maintient le niveau nécessaire de communication avec le candidat, et remplit les items suivants : implication de l'examineur dans un environnement opérationnel multi-pilote, nécessité de donner au candidat des instructions précises, responsabilité pour la conduite sûre du vol, intervention de l'examineur lorsque nécessaire, utilisation d'écrans, liaison avec le contrôle aérien et nécessité d'intentions claires et</p>

		<p>concises, demander au candidat la séquence d'événements requise, prendre des notes brèves, factuelles et discrètes.</p> <p>L'examineur-postulant se réfère aux tolérances du test en vol. Il porte attention aux questions du candidat, donne les résultats des tests et de toute section échouée, donne les raisons de l'échec.</p> <p>L'examineur-postulant démontre son aptitude à conduire un debriefing juste et non-biaisé du candidat basé sur des éléments factuels identifiables, et met en évidence un équilibre entre la gentillesse et la fermeté. Les points suivants devraient être discutés avec le candidat : conseils pour éviter ou corriger des erreurs, point de critique identifié, tout conseil utile.</p> <p>L'examineur-postulant démontre sa capacité à remplir correctement les dossiers pertinents.</p> <p>L'examineur-postulant démontre une connaissance satisfaisante de l'environnement réglementaire associé à la fonction d'examineur.</p>
--	--	--